



# Confédération Paysanne de l'Aveyron

**SYNDICAT POUR UNE AGRICULTURE PAYSANNE ET LA DÉFENSE DE SES TRAVAILLEURS**  
**ÉLECTIONS À LA CHAMBRE D'AGRICULTURE JANVIER 2013**

**Entre le 21 et le 31 janvier, vous élierez par correspondance vos représentants à la chambre d'Agriculture. VOUS ALLEZ AINSI DÉCIDER DE L'ORIENTATION DE LA POLITIQUE AGRICOLE DU DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON.**

**LA TERRE EST UN OUTIL DE TRAVAIL, PAS DE SPÉCULATION !**  
**LE PARTAGE DE LA TERRE ET SES USAGES AGRICOLES DOIVENT ÊTRE PROTÉGÉS**

## **QUATRE GRANDS DANGERS EN MENACENT L'AVENIR :**

- L'agrandissement des exploitations agricoles sans limite qui fait disparaître les paysans de nos communes en nous faisant perdre la proximité essentielle dans nos relations avec les fermiers,
- L'urbanisation galopante et non maîtrisée qui nous fait perdre des dizaines de milliers d'hectares de terres arables tous les ans.
- Les usages non alimentaires, tels que les agrocarburants, qui mettent en péril la vocation de nos terres à nourrir localement nos concitoyens.
- L'utilisation d'intrants plus ou moins contrôlés (boues de STEP, pesticides, engrais d'origines diverses...) et des pratiques mal maîtrisées mettent en péril la fertilité des sols.

>> Nous, les propriétaires agricoles, co-participons en moyenne à près de 50 % aux recettes de la Chambre d'Agriculture en versant la taxe Chambre d'Agriculture (taxe additionnelle à la taxe sur le foncier non bâti).

>> À ce titre, nous demandons que la Chambre d'Agriculture oriente la politique agricole départementale vers un projet d'agriculture paysanne, seul garant de l'installation et du maintien d'agriculteurs nombreux sur le département.

>> Nous, les propriétaires agricoles demandons le maintien des tribunaux paritaires des baux ruraux qui garantissent la défense de nos intérêts dans un cadre paritaire, à égalité avec les représentants des fermiers.

>> Nous demandons un développement agricole respectueux des habitants, des territoires, de leurs paysages.



**La terre, ce n'est pas un placement court terme,  
C'EST UN INVESTISSEMENT LONG TERME SUR L'HUMAIN ET SON ENVIRONNEMENT**

**[www.confaveyron.org](http://www.confaveyron.org)**

# CONSTRUISSONS ENSEMBLE LA MAISON DES PAYSANS

## DANS LE CADRE DE LA RÉFORME DE LA PAC 2014, LES ÉLECTIONS POUR LA CHAMBRE D'AGRICULTURE SONT UN ENJEU IMPORTANT POUR L'AVENIR.

### NOS PRIORITÉS À LA CHAMBRE D'AGRICULTURE SONT :

- Une mise en relation de tous les vendeurs et acheteurs potentiels de terres agricoles.
- La création d'un outil d'aide à l'accès au foncier. Les cédants qui souhaitent transmettre du foncier en installant des porteurs de projets paysans doivent y être préparés et trouver des garanties. Les futurs installés doivent pouvoir financer progressivement le foncier, ou recevoir des participations extérieures dans le cadre d'opérations sociétaires (GFA SCI...). Cet outil permettra d'accompagner le process et de mobiliser l'épargne populaire.
- Une participation plus juste et efficace au sein de la SAFALT, pour plus de transparence dans les actions et transferts de foncier.
- Une publication de toutes les transactions afin que tous soient informés à égalité dans les délais.
- La participation des propriétaires à la vie de la Chambre pour une meilleure prise en compte des problématiques de tous (bailleurs, fermiers, orientations agricoles...).
- La participation à l'élaboration d'un schéma directeur départemental des structures plus efficace pour l'installation et la confortation des petites exploitations.
- La reconnaissance de l'installation sous toutes ses formes (aidée, progressive, hors cadre familial, pluriactive...) comme une priorité concrète.
- La mise en place d'outils de transmission pour installer en anticipant les départs des agriculteurs en place plusieurs années avant leur retraite.

>> À la Chambre d'Agriculture, nous mettrons en place une politique de veille et d'alerte sur les investissements fonciers des fonds de pension, sociétés opaques ou transnationales.

Ils menacent notre agriculture, les propriétaires et les agriculteurs dans le seul but de spéculer à court terme dans une activité aujourd'hui "à la mode" chez les financiers.

## LISTE DU COLLÈGE N°2

Maillé Léon  
Debarros Jacques  
Tarlier Marie-Thérèse  
Marcilhac Pierre



**Confédération Paysanne de l'Aveyron**

La mouline - 12510 Olemps

Tél : 05 65 67 44 98

E-mail : confaveyron@wanadoo.fr

**www.confaveyron.org**

### COMMENT VOTER ?

Mettez simplement le bulletin Confédération paysanne dans l'enveloppe prévue à cet effet, mettez celle-ci dans l'enveloppe d'expédition et postez-la avant le 31 janvier 2013.

Ne rayez aucun nom, ne changez pas l'ordre des candidats

Ne rien écrire sur le bulletin et sur l'enveloppe.

Toute annotation rend votre vote nul !